



The Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development
Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable

Rapport de l'assemblée générale annuelle 2011

L'assemblée générale annuelle 2011 du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable a lieu du 1^{er} au 3 novembre à Genève, au siège des Nations Unies. Le Forum est présidé par M. Leonard Kalindekafe du Malawi. Des 43 États membres du Forum, 20 sont présents, ainsi que 9 pays observateurs. Une liste complète des participants se trouve à l'Annexe A.

En prévision du Forum, le président informe les délégués des États membres et observateurs qu'il a fixé trois objectifs pour l'assemblée de 2011 :

- maintenir la pratique qui était utilisée dans les assemblées précédentes pour ce qui est de la communication de l'information entre les délégués;
- discuter de la manière dont le Forum peut aider ses membres dans la mise en œuvre du cadre stratégique sur l'exploitation minière, adopté au cours de l'assemblée 2010 et présenté à la Commission du développement durable des Nations Unies en mai 2011;
- entamer un processus d'examen du cadre de référence et des règles de procédures du Forum.

Le président indique aussi qu'il souhaite lancer un processus pour rendre les délibérations du Forum plus officielles, afin d'assurer le financement à long terme dont le Forum a besoin. Les membres discuteront de chaque point séparément plus loin.

Liens avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

L'assemblée est inaugurée par un discours de M. Supachai Panichpakdi, secrétaire général de la CNUCED. Il attire une attention particulière sur l'importance du cadre stratégique sur l'exploitation minière, tant pour les gouvernements membres du Forum que pour la Commission du développement durable des Nations Unies. Il souligne aussi deux projets de la CNUCED, soit le Forum mondial sur les produits de base et la plateforme d'échange sur les ressources naturelles.

Au nom des membres du Forum, le président exprime sa gratitude à la CNUCED pour son appui soutenu au Forum, et indique que le secrétariat et lui-même discuteront avec la CNUCED des possibilités de collaboration à l'avenir.

Objectifs de l'assemblée 2011

1. *Communication d'information*

Au total, il y a treize présentations, dont sept par des gouvernements membres et observateurs sur les expériences et les politiques de leur pays, et six sur des questions liées au statut de l'exploitation minière dans les discussions sur les politiques et les règlements internationaux.

Les éléments suivants sont mis en avant dans les présentations des gouvernements membres et

observateurs :

- Bien que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle occasionne des difficultés aux gouvernements de tous les pays, qu'il s'agisse d'un pays en développement ou non, et que bon nombre des solutions stratégiques proposées sont communes à tous ces pays, l'ampleur de ces difficultés dans les pays en développement est beaucoup plus grande. Il semble que bien que le Forum ne doive pas lancer d'activités qui peuvent faire double emploi avec d'autres activités déjà en cours dans d'autres organisations, notamment le programme Communautés et petites mines artisanales de la Banque mondiale, les membres du Forum s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un thème auquel le Forum devrait continuer de consacrer son attention.
- Dans leurs politiques nationales sur l'exploitation minière, de nombreux pays en développement accordent une plus grande attention au besoin de réserver une part plus importante des profits tirés de la valeur ajoutée de la production et de l'affinage de minéraux, afin de s'assurer que l'infrastructure créée par le secteur privé international répond aux besoins nationaux et aux besoins liés à l'exploitation minière. Les pays en développement reconnaissent l'importance des politiques de l'industrie qui établissent une distinction selon le type de minéral et l'importance de chaque pays dans l'approvisionnement mondial de chaque minéral.
- Les politiques nationales en matière d'exploitation minière incluent maintenant des questions surtout réservées traditionnellement aux ministères des Finances, telles que la tâche de s'assurer que les politiques monétaires et macroéconomiques adoptées prennent en compte l'incidence des changements dans les prix internationaux des minéraux.
- Les présentations faites par l'Australie, le Canada et la France soulignent les initiatives prises par chaque gouvernement relativement à ses programmes de coopération internationale dans le secteur minier.

Dans les présentations sur des questions stratégiques internationales, les éléments suivants sont soulignés :

- Le contenu et le dialogue international objectif sur l'exploitation minière ont changé de manière importante au cours des cinq dernières années; une nouvelle approche mondiale prend naissance à l'égard de l'exploitation minière. Le consensus sur ce thème établi à la Commission du développement durable a entraîné une modification des perspectives des Nations Unies sur l'exploitation minière et le développement durable.
- Compte tenu d'initiatives telles que l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et celle du Forum économique mondial sur une nouvelle vision pour l'exploitation responsable des minéraux, il est clair qu'à l'avenir, l'industrie de l'extraction, en général, et de l'exploitation minière, en particulier, devrait être dotée de plateformes de dialogue national entre plusieurs intervenants, qu'elle devrait établir d'un commun accord des mécanismes d'exécution et de surveillance de la conformité et qu'elle devrait publier les ententes entre des entreprises et des gouvernements.
- Les gouvernements, l'industrie internationale et des organisations de la société civile dans des pays développés travaillent en collaboration de plus en plus étroite pour atteindre les objectifs

communs. Ce phénomène donne lieu à des occasions pour les gouvernements des pays en développement de tirer de plus grands profits de l'expansion et de l'exploitation de leur secteur minier.

- Les gouvernements des pays développés et l'industrie internationale ont tous deux à répondre aux pressions du public dans les pays importateurs sur des questions telles que l'assurance que le commerce international de minéraux et de métaux ne contribue pas à un conflit, la prise en compte par l'industrie des préoccupations liées à l'utilisation de l'eau et à la biodiversité, et la reconnaissance du rôle de tous les citoyens dans les pays en développement, y compris les peuples autochtones, dans la prise de décisions. Il existe un risque que des lois et d'autres mesures ne réduisent que très peu le problème tout en ayant de graves conséquences imprévues, tant sur l'exploitation minière dans les pays touchés, sans contribuer au conflit, que sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.
- Afin de devenir et de demeurer légitimes aux yeux des citoyens des pays en développement, les profits de l'exploitation minière doivent être perçus comme étant divisés également avec les pays en développement et à l'intérieur de ceux-ci, et comme favorisant la réduction de la pauvreté.

2. *Mise en œuvre du cadre stratégique sur l'exploitation minière*

Il y a consensus à l'assemblée sur le fait que le cadre est un énoncé complet des besoins de tout pays afin de permettre que le secteur minier contribue au développement durable du pays. Les délégués cernent six thèmes qui se retrouvent dans le cadre et sur lesquels ils souhaitent attirer une attention soutenue. Ils choisissent trois thèmes sur lesquels une attention particulière sera consacrée d'ici l'assemblée générale 2012 :

- contexte juridique et stratégique;
- avantages sociaux et économiques, engagement communautaire et questions liées à la collectivité;
- optimisation des avantages financiers et transparence;

Trois autres thèmes choisis seront examinés ultérieurement :

- exploitation minière artisanale et à petite échelle;
- gestion de l'environnement
- restauration des sites miniers.

Les délégués décident de mettre sur pied un groupe de travail qui créera un programme de travail pour le Forum, fondé sur le cadre stratégique sur l'exploitation minière, et examinera la possibilité de le poursuivre après la période de 2011 à 2013. Le mandat du groupe de travail est énoncé à l'annexe B.

3. *Cadre de référence et règles de procédures du Forum*

La question n'est pas discutée en détail au cours de l'assemblée générale; elle le sera par le Comité de direction et sera incluse dans l'ordre du jour de l'assemblée générale 2012.

Financement à long terme du Forum

Le président accueille favorablement l'engagement du Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne

de développement international, de fournir un service de secrétariat au Forum pour les deux prochaines assemblées générales annuelles. Il mentionne aussi que le Canada et la France ont accordé un financement au Forum pour lui permettre d'assumer les coûts liés à la tenue de l'assemblée générale annuelle 2011.

Dans la discussion sur l'avenir du Forum, on signale que le potentiel à long terme du Forum est restreint par sa dépendance à un très petit nombre de sources de financement possibles. De plus, afin que le Forum fasse des démarches pour solliciter des sources de financement possibles, il doit avoir un programme de travail crédible que les donateurs pourraient appuyer financièrement.

On convient de créer un groupe de travail qui examinera la question du financement à long terme. Sa composition et son mandat sont énoncés à l'annexe C.

Élection du Comité de direction

Le secrétaire déclare que selon les règles de procédure, le mandat du président et des vice-présidents prend fin en même temps que l'assemblée générale 2011.

L'élection a donc lieu et le nouveau Comité de direction est composé des personnes suivantes :

Président Leonard Kalindekafe (par acclamation)

Vice-présidents

Amérique du Nord	Ginny Flood (Canada)
Afrique	Paul Masanja (Tanzanie)
Europe et Communauté des États indépendants	Nikolay Militenko (Russie)
Asie	Bayarbat Sangayav (Mongolie)
Caraïbes et Amérique centrale et du Sud	Octavio López (République dominicaine)
CNUCED	Alexei Mojarov
Secrétaire	Andrew Dawe (Canada)

Travaux à la suite de l'assemblée générale 2011

À la clôture de l'assemblée, le président remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont manifestée en l'élisant pour un deuxième mandat à la présidence.

Il se dit heureux des décisions prises à l'assemblée générale, tant pour le lancement de la mise en œuvre du cadre stratégique sur l'exploitation minière que pour celui du processus à plus long terme qui vise à assurer un avenir stable au Forum. Il remercie tous les délégués présents et encourage les représentants des pays observateurs à envisager de se joindre au Forum à titre de membres à part entière. Il déclare qu'il collaborera avec le secrétariat à la mise en œuvre des décisions prises au Forum et demande au secrétariat d'assurer des communications régulières avec les délégués à l'assemblée générale 2011 et les autres intervenants du Forum.

La date de l'assemblée générale 2012 sera communiquée aux membres dès que possible.

Andrew Dawe

Secrétariat du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable

1 613-997-3478

andrew.dawe@acdi-cida.gc.ca